

cérébrales moins répétées et plus faibles (à cause de l'affaiblissement de l'organe), donc moins persistantes (Ribot).

II. — **Hypermnésie** (*exaltation anormale de la mémoire*) :

Elle peut être : 1° **Totale** : des personnes sauvées d'une mort imminente ont vu, en un instant, avec une lucidité parfaite, l'ensemble de leur vie ⁽¹⁾.

2° **Partielle** : une classe de souvenirs absolument perdus revient soudain à la conscience : vg. personne malade qui récite des morceaux d'hébreu, de grec et de latin qu'elle avait autrefois entendu lire sans les comprendre (109, A, note).

III. — **Paramnésie** (*fausse mémoire*) : on croit avoir éprouvé un état qui en réalité est nouveau ; lorsqu'il se produit pour la première fois, il paraît être un souvenir.

(1) Nombre de noyés, sauvés de la mort, s'accordent à dire qu'au commencement de l'asphyxie ils ont vu, comme dans un éclair, le tableau de leur vie dans ses moindres détails.

CHAPITRE II

ASSOCIATION DES IDÉES

118. — DOMAINE ET NATURE

C'est la propriété qu'ont les idées de se suggérer les unes les autres dans la conscience ⁽¹⁾. C'est là un fait d'expérience connu de tous.

A. — **Domaine** : cette propriété, d'ailleurs, n'appartient pas seulement aux faits intellectuels, mais à *tous* les faits psychologiques : vg. une idée peut éveiller non seulement une idée, mais un sentiment, un désir ; — un sentiment peut susciter une image, une volition, etc. « L'association joue dans le monde de la conscience le même rôle que la loi de la gravitation dans l'univers physique : de même que dans la nature tous les corps s'attirent, ainsi dans l'âme rien n'est isolé, chaque état de conscience a des attaches avec tous les autres ⁽²⁾. »

B. — **Nature** : ce n'est pas une faculté, mais une *loi fondamentale de l'esprit*, indépendante de nous. Nous pouvons faciliter le rappel des idées (110, III), faire un choix entre les combinaisons qui ont reparu ; mais ce n'est pas la volonté réfléchie qui les fait revivre : les idées s'évoquent les unes les autres en vertu de leur *spontanéité*. Cette évocation n'est pas livrée au hasard. Sans doute le lien qui sert de trait d'union échappe souvent de prime abord. Mais, à la réflexion, on peut retrouver l'ordre mystérieux suivi par l'esprit. Hamilton compare ces associations *médiates* et *latentes* à ce fait de mécanique : plusieurs billes étant suspendues

(1) On a défini encore l'association : une tendance de l'esprit à passer spontanément d'une idée à une autre.

(2) RAYOT, *Psychologie*, 10^e Leçon.

et en contact, le mouvement communiqué à la première déplace seulement la dernière, tandis que les billes intermédiaires, qui ont transmis le mouvement, restent immobiles. Il rapporte au même endroit un exemple significatif : « Je pensais au Ben Lomond ; cette pensée fut immédiatement suivie de la pensée du système d'éducation prussien. Or il n'y avait pas moyen de concevoir une connexion entre ces deux idées en elles-mêmes. Cependant un peu de réflexion m'expliqua l'anomalie. La dernière fois que j'avais fait l'ascension de cette montagne, j'avais rencontré à son sommet un Allemand, et bien que je n'eusse pas conscience des termes intermédiaires entre Ben Lomond et les écoles de Prusse, ces termes étaient indubitablement, *Allemand, Allemagne, Prusse*, et je n'eus qu'à les rétablir pour rendre évidente la connexion des extrêmes (1). »

C. — **Conditions ou causes** : on s'accorde à dire que, si une idée en éveille une autre, c'est qu'il existe entre elles certains liens. Mais la divergence commence quand il faut déterminer la nature des faits qui conditionnent l'association. On peut ramener les opinions à deux principales : la théorie anglaise et la théorie écossaise (2).

119. — THÉORIE ANGLAISE CONTEMPORAINE

§ A. — CAUSE FONDAMENTALE

Les psychologues anglais S. Mill (3), A. Bain (4), J. Sully (5),

(1) HAMILTON, *Lectures on Metaphysics*, t. I, p. 352-353. Cette traduction est empruntée à M. CAZELLES et tirée du livre de S. MILL : *La Philosophie de Hamilton*, p. 329. De là vient que nombre d'auteurs mettent le fait au compte de Mill.

(2) DUGALD-STEWART (*Éléments de la philosophie de l'esprit humain*, traduct. PEISSE, t. I, p. 208) critique avec raison l'expression d'association des idées, parce que cette loi de l'association, selon la remarque de REID, s'étend à tous les faits psychologiques. De plus le mot *suggestion* serait préférable.

(3) *Système de Logique*, L. VI, Chap. iv. — *Philosophie de Hamilton*, Chap. xi, xii.

(4) *Les sens et l'intelligence*, deuxième partie, Chap. i, II, III.

(5) *Principles of Psychology*, t. I.

II. Spencer (1), assignent, comme *condition nécessaire et suffisante* de l'association, la loi de *contiguïté*, à laquelle ils en rattachent deux autres :

I. — **Loi de contiguïté** : deux ou plusieurs idées ont la propriété de se suggérer les unes les autres, quand elles ont déjà été contiguës dans la conscience, c'est-à-dire pensées simultanément ou les unes à la suite des autres. C'est ainsi que le premier mot d'une phrase rappelle la phrase entière.

II. — **Loi de similarité** ou ressemblance : deux ou plusieurs idées, qui n'ont jamais été contiguës dans la conscience, peuvent s'associer quand elles ont quelque *ressemblance*. Un portrait fait songer à l'original.

Réduction : l'association par ressemblance est un cas particulier de l'association par contiguïté. La ressemblance est une *identité partielle* ; deux idées ne se ressemblent que par la présence d'un *élément commun*. C'est cet élément commun qui leur sert de trait d'union ; vg :

CDAB	Virgile poète épique
ABKR	poète épique Homère.

La représentation nouvelle CDAB, actuellement présente, suggère la représentation ABKR, qui ne lui a jamais été contiguë dans la conscience. Ces deux idées ont une *partie commune AB*, qui a été successivement pensée en contiguïté avec CD et KR. En pensant l'élément AB du groupe CDAB je pense donc l'élément identique du groupe ABKR ; or, comme il a été dans une expérience antérieure contigu à KR, cela suffit pour qu'il évoque l'idée entière ABKR. Le cas de similarité est donc un cas de *contiguïté partielle et médiate*.

III. — **Loi de contraste** : les états présents à la conscience tendent à suggérer les états contraires. La lumière fait penser aux ténèbres, le blanc au noir, le doux à l'amer, le créateur à la créature. C'est Bain qui a ajouté cette troisième loi.

Réduction : elle peut être ramenée soit à la loi de : a) *conti-*

(1) *Principles de Psychologie*, t. I.

guité : parce que les contraires se suivent souvent dans l'expérience : vg. la nuit succède au jour, la tristesse à la joie. —
b) similarité : parce que les contraires ont toujours quelque chose de *commun* : ils appartiennent au même genre et en sont les extrêmes : vg. le noir et le blanc sont les deux extrêmes d'un même genre : la couleur.

Conclusion : ainsi donc les lois de *contraste* et de *ressemblance* peuvent se réduire à la loi de *contiguïté*, qui est la *loi fondamentale* de l'association, sa *condition nécessaire et suffisante*. En effet, penser c'est unir ; l'activité de l'âme est essentiellement *synthétique* : elle organise en groupes les éléments divers fournis par l'expérience. Aussi un groupe ne peut tendre à se *reconstituer* tel qu'il a été, que s'il a été déjà *constitué* au moins une fois ; la contiguïté des idées dans la conscience est donc une *condition nécessaire* de l'association. C'est aussi une *condition suffisante*. Le groupe, après avoir été formé une première fois, n'a pas complètement disparu : l'esprit tend à refaire ce qu'il a déjà fait (109) ; par suite, qu'un élément du groupe précédent vienne à se représenter dans la conscience, il tend à faire revivre les autres qui ont été plus ou moins contigus avec lui. Hamilton appelle cette tendance foncière de l'esprit à reprendre son état antérieur « loi de réintégration ».

§ B. — CAUSES SECONDAIRES

La condition *générale* de l'association c'est la *contiguïté*. Reste à expliquer pourquoi une idée particulière, qui a été contiguë dans la conscience avec une foule d'autres, suggère celle-ci plutôt que celle-là. Les *lois secondaires* de l'association donnent la réponse :

I. — **Vivacité et netteté** : plus la conscience de deux idées associées a été *vive* et *distincte*, plus ces deux idées ont la tendance à reparaître. — La vivacité et la netteté dépendent de l'*émotion* et de l'*attention* (1). (109, B).

(1) Voir dans Cicéron (*De Finibus*, V, 4) un bel exemple d'association.

II. — **Répétition** : plus deux idées ont été fréquemment associées dans la conscience, plus elles ont chance de reparaître.

III. — **Liaison** : plus l'esprit a remarqué entre deux idées associées des rapports essentiels, plus ces idées tendent à reparaître, parce que cette remarque a renforcé leur association.

IV. — **Dissociation des idées** : l'association qui renaît suppose un phénomène primitif plus profond : une *dissociation préalable*. En effet, une même idée A a été associée à une multitude d'idées différentes B, C, D, E, etc. Or, l'esprit, quand l'idée A reparaît de nouveau, ne peut passer à l'idée B ou D, qu'après avoir préalablement dissocié A d'avec toutes les autres idées. La direction que prennent nos associations dépend donc principalement de la tournure native de notre esprit, de notre caractère et de nos inclinations. La nature des associations dépend aussi des habitudes prises, des études poursuivies, de la profession exercée, des dispositions actuelles et des circonstances présentes. Bref, elles dérivent de la nature originelle ou acquise de la personne ainsi que des conjonctures particulières dans lesquelles celle-ci peut se trouver. Aussi Spinoza a dit avec raison : « Les traces d'un sabot laissées sur le sable n'éveilleront pas les mêmes idées chez un guerrier, un laboureur et un marchand ». C'est ainsi qu'un orateur en prononçant le même mot « douleur » éveille dans chacun de ses auditeurs un cortège différent d'associations (1).

Conclusion : habitude et association : il ressort de ce qui précède, que l'association comme la conservation des idées, s'explique par l'*habitude*. L'esprit tend à refaire ce qu'il a déjà fait et à le refaire *dans l'ordre primitif*. « Quand deux idées, dit S. Mill, ont été pensées une ou plusieurs fois en connexion l'une avec l'autre, l'esprit acquiert par là même une tendance à les penser ensemble ». Cette tendance, c'est l'*habitude*. L'association a donc pour principe l'*habitude*, dont elle est un cas particulier.

Aussi les *lois de l'association* ressemblent aux *lois de l'habitude* :

a) *Un seul acte* peut engendrer une habitude. — De même,

(1) A. TONNÉLÉ, *Fragments, La valeur subjective des mots.*

l'association peut naître d'une *seule contiguïté*, pourvu que celle-ci nous ait fortement frappés.

b) La *répétition* fortifie l'habitude. — De même, deux idées sont d'autant plus solidement liées l'une à l'autre qu'elles ont été *plus souvent* unies ensemble dans la conscience.

c) La volonté favorise l'habitude par l'*attention* aux actes habituels ou la contrarie en portant l'attention sur d'autres objets. — Elle agit de même sur l'association.

d) L'association reproduit les idées en séries, dans le même ordre, comme l'habitude le fait pour les actes. Il faut ajouter, comme pour la mémoire, à l'habitude *psychologique*, qui fonde l'association, une habitude *cérébrale*. Bref, l'association est en définitive identique à l'habitude : c'est une habitude mentale doublée d'une habitude organique.

120. — THÉORIE ÉCOSSAISE

Les philosophes écossais ⁽¹⁾, en particulier Dugald-Stewart ⁽²⁾, considèrent l'association comme une *faculté spéciale*, la faculté qu'a l'esprit d'unir ses idées, d'une façon plus ou moins durable, d'après les rapports qu'il découvre en elles. Ces rapports sont de deux sortes : *essentiels* ou *accidentels*.

A. — VARIÉTÉS DE RAPPORTS

I. — **Essentiels, rationnels ou logiques** : qui sont fondés sur la nature des choses ; il suffit d'un certain degré de raison pour les découvrir. Ce sont les rapports du :

1° **Principe à la conséquence** et *vice versa* : l'idée d'un théorème me rappelle les *conséquences* qui en découlent ; —

(1) REID, *Essai sur les facultés intellectuelles*, Essai IV. Chap. IV.

(2) *Éléments de la philosophie de l'esprit humain*, notamment première partie, sect. III, Chap. X.

l'idée de responsabilité me suggère celle du libre arbitre qui en est le *principe*.

2° **Genre à l'espèce** et *vv* : l'idée d'animal me rappelle celle d'homme et *vv*.

3° **Cause à l'effet** et *vv* : la poudre suggère l'idée d'explosion ; — la dilatation des corps me fait songer à la chaleur qui la produit.

4° **Substance au mode** et *vv* : la vue d'une fleur me rappelle son parfum ; — en pensant aux divers phénomènes psychologiques, je me rappelle leur sujet un et permanent.

3° **Du moyen à la fin** et *vv* : l'aile me suggère l'idée du vol ; — l'idée de santé à rétablir me rappelle les remèdes à employer.

II. — **Accidentels, empiriques ou artificiels** : qui sont fondés sur des circonstances accessoires ou sur de simples conventions ; ils supposent de l'expérience et de l'instruction. Ce sont les rapports de :

1° **Contiguïté dans le temps** : César me fait songer à Pompée. C'est sur ce rapport que reposent les *synchronismes*.

2° **Contiguïté dans l'espace** : le Rhin me fait songer à l'Alsace.

3° **Ressemblance** : un portrait rappelle l'original. — Alexandre fait penser à Napoléon. — La moindre analogie suffit pour que l'association se produise. — C'est sur des ressemblances que reposent la *métaphore*, l'*allégorie*, l'*allitération*, le *symbolisme*, les *jeux de mots*.

4° **Contraste** : l'hiver fait penser à l'été. — De là viennent l'*antiphrase*, l'*ironie*.

3° **Signification** : a) *signe naturel* : la fumée fait songer au feu ; — b) *signe conventionnel* : le drapeau évoque l'idée de patrie ; le mot suggère l'idée.

B. — VARIÉTÉS D'ASSOCIATIONS

Ces deux classes de rapports donnent naissance à *deux espèces* d'associations, dont les caractères s'opposent de la même manière :

I. — **Essentielles et logiques** : elles sont *durables* et *tenaces*,

parce qu'elles reposent sur l'essence immuable des choses. Ce ne sont plus de simples associations, mais, comme dit Paul Janet, des « liaisons d'idées » (1).

II. — **Accidentelles et empiriques** : elles sont moins stables et plus fragiles, car elles sont fondées sur les caractères changeants des choses.

De là deux sortes d'esprits, selon la nature de l'association prédominante, laquelle constitue une véritable habitude mentale. D'une part, les esprits habitués aux associations logiques sont réfléchis, sérieux, méthodiques et, parfois, un peu lourds et lents. Ces associations sont le propre du savant, du philosophe. D'autre part, ceux qui ont l'habitude des associations accidentelles sont des esprits spontanés, en général superficiels, plus légers, enclins aux saillies et aux traits. Ces associations sont particulières aux gens spirituels, à l'homme de conversation, à l'artiste, au poète.

C. — CRITIQUE

Ce n'est pas la perception d'un rapport essentiel ou accidentel entre deux idées qui produit l'association, car cette perception ne peut s'exercer que sur les matériaux que lui fournit l'association (2). En effet, la perception d'un rapport entre deux idées exige la présence préalable de ces deux idées dans la conscience. Pour que, vg. j'affirme un rapport de contiguïté spatiale entre Paris et la Seine, il faut que les idées de Paris et de la Seine soient déjà présentes à ma conscience, car penser un rapport c'est penser en même temps les deux termes qui le rendent possible. Le rapport est postérieur à l'association ; il ne peut donc en être la cause. La théorie écossaise confond l'association spontanée, qui est une synthèse passive, automatique, machinale de deux idées, avec l'association active, qui est la combinaison volontaire de deux idées.

(1) *Traité élémentaire de philosophie*, n° 84.

(2) RABIER, *Psychologie*, Chap. xvi, § II, III.

Cette combinaison réfléchie, qu'on peut appeler « liaison des idées », a pour condition nécessaire une association spontanée, car elle suppose l'apparition préalable dans la conscience de deux idées contiguës. Elle requiert, en outre, le concours de l'attention, de l'imagination, du jugement, du raisonnement et de la volonté. Ce n'est donc pas une faculté spéciale mais une opération complexe, dont l'élément dominant est l'imagination ou l'entendement, selon que la combinaison a un but artistique ou scientifique.

Il faut cependant reconnaître que, si l'association des idées est antérieure à la perception des rapports, ceux-ci n'en exercent pas moins dans la suite une grande influence sur l'association. Lorsque j'applique mon attention à deux idées associées dans ma conscience et que je découvre entre elles certains rapports, les associations ainsi doublées de la perception d'un rapport, surtout d'un rapport logique et essentiel, sont plus fortes et plus durables (109, B. III).

Conclusion : deux idées ne peuvent s'évoquer l'une l'autre que si elles ont été déjà, au moins une fois pour n'importe quelle raison, pensées ensemble. La simultanéité ou contiguïté dans la conscience est donc la condition subjective de la reproduction des associations, indépendamment de tout rapport perçu.

Si on cherche maintenant la condition objective de cette simultanéité ou contiguïté dans la conscience, la condition de la production des associations, c'est-à-dire pour quelle raison telle association a été constituée plutôt que telle autre, alors la réponse varie : c'est tantôt un rapport objectif accidentel, comme la contiguïté spatiale ou temporelle ; tantôt un rapport objectif essentiel, comme la causalité, la ressemblance, la finalité. Bref, la contiguïté dans la conscience est seule la cause de la reproduction des associations ; les rapports objectifs les plus variés peuvent être causes de cette contiguïté dans la conscience, c'est-à-dire de l'existence et de la constitution même des associations. Mais ces rapports objectifs, qui déterminent les associations, ne sont perçus qu'après que les deux termes qui les composent se trouvent contigus dans la conscience, car, toute association a pour fondement une première simultanéité des idées dans l'esprit.

121. — RÔLE DE L'ASSOCIATION (1)

On peut envisager son influence par rapport à la :

A. — **Sensibilité** : l'association est souvent la cause de préventions ou de sympathies. On aime ou l'on hait tel ou tel, parce qu'on a associé à leur personne l'idée d'un bien ou d'un mal dont ils semblent être les auteurs. Si nous avons à nous plaindre d'un individu appartenant à une certaine profession ou nationalité, nous étendons notre antipathie à ses collègues ou à ses compatriotes (2).

B. — **Intelligence** : l'association : I. — **supplée la connaissance** : c'est ainsi que les associations habituelles des animaux imitent nos jugements, nos raisonnements. Leibniz les appelle de simples « consécutives » (3).

II. — **La prépare et la facilite** : 1° *Perception extérieure* : elle l'enrichit, car les perceptions acquises sont le résultat d'associations (102, B).

2° *Réflexion* : l'esprit se fixe sur une série d'états de conscience associés.

3° *Imagination* : l'association lui fournit des matériaux.

4° *Comparaison, jugement, raisonnement* : pour que l'esprit puisse comparer les idées entre elles et percevoir leurs rapports, il faut que ces idées soient simultanément présentes dans la conscience.

III. — **La conserve et la fait revivre** : car elle est la loi fondamentale de la conservation des idées et de leur rappel. (109, 110).

C. — **Volonté** : par l'influence qu'elle exerce sur les jugements et les sentiments, l'association agit sur la *volonté*, le *caractère* et la *vie morale* des individus et conséquemment sur les mœurs et les institutions *sociales*. L'homme habitué à enchaîner ses idées

(1) L. FERRI, *La psychologie de l'association*.

(2) LEIBNIZ, *Nouveaux essais*, L. II, ch. 33.

(3) LEIBNIZ, *Monadologie*, § 26-29 ; — *Nouveaux essais*, L. II, ch. XI, § 41.

d'après les associations essentielles aura, ordinairement, un caractère ferme et droit comme son esprit, mais enclin à la raideur et à l'intransigeance. Celui qui ne cultive que les associations accidentelles sera aimable et conciliant, mais léger et inconstant.

Deux idées associées par l'habitude peuvent devenir inséparables et, par suite, avoir une influence prépondérante sur toute une vie d'homme ou sur toute une époque. Combien de belles actions sont dues à l'association des idées de dévouement et de gloire, de sacrifice et de joie de la conscience, de drapeau et de patrie ! Combien de malheurs sont venus de la fausse association des idées de fortune et de bonheur, de liberté et d'insubordination, d'indépendance et de révolte ! Les écrivains, en mettant en circulation des associations justes ou erronées, contribuent à former dans une nation des courants d'opinions salutaires ou néfastes.

L'éducateur doit donc se servir avec intelligence d'un moyen qui peut être si efficace pour le bien comme pour le mal. Il faut provoquer, entretenir, développer de bonne heure dans l'enfant des associations nobles, élevées : vg. l'idée de l'accomplissement du devoir et du bonheur qui le suit, l'idée de la pratique de la vertu et de la beauté morale qui en résulte pour l'âme ; l'idée du mensonge et de la honte qui rejaillit sur le menteur. Il faut, pour une raison contraire, écarter avec soin les associations fausses qui pervertiraient l'intelligence (vg. idées superstitieuses) et les associations malsaines qui corrompraient la volonté et le cœur.

122. — EXCÈS DE L'ASSOCIATIONNISME

L'association joue donc un grand rôle dans la connaissance, puisque c'est sur les matériaux juxtaposés par elle que l'intelligence s'exerce. Mais l'école associationniste anglaise (1) a exagéré

(1) Cette école est représentée au XVIII^e siècle par David Hume et le physiologiste David Hartley ; — au XIX^e par James Mill père de John, John Stuart Mill, Alexander Bain, Herbert Spencer, James Sully.

l'importance de l'association en voulant y ramener toute l'intelligence, expliquer par elle les opérations proprement intellectuelles et les principes premiers. En effet :

I. — Les opérations intellectuelles consistent à rechercher les rapports des choses. Or l'association peut bien faire apparaître une série d'idées, mais elle ne peut nous donner les rapports qui les unissent, et, encore moins, l'universalité et la nécessité de ces rapports. L'association, à force d'être répétée, peut produire une nécessité subjective de penser deux choses à la suite l'une de l'autre ; mais il s'agit d'expliquer la nécessité objective des rapports. De plus, les éléments associés sont fournis par l'expérience ; or l'expérience est limitée dans le temps et l'espace ; l'association ne peut donc rendre compte de l'universalité de ces mêmes rapports. Quand la pensée s'efforce de réduire à des lois générales la multiplicité des faits associés, de relier ce qui était simplement juxtaposé, en saisissant les relations essentielles et permanentes des êtres, il est manifeste qu'il y a là un ensemble d'opérations réfléchies, qui sont nouvelles, irréductibles au mécanisme spontané, aveugle de l'association.

II. — Ce qui prouve bien encore que l'association ne peut expliquer toute l'intelligence, c'est que l'intelligence, pour se maintenir droite, doit lutter contre les habitudes mentales que l'association tend à nous imposer. Laisée à elle-même, l'association est dangereuse pour la raison : c'est d'elle que découlent beaucoup d'erreurs, de préjugés, de superstitions : vg. peur d'être treize à table, croyance aux oiseaux de mauvais augure. Il faut que la raison surveille et dirige les associations et prenne l'habitude d'observer dans les idées associées les rapports essentiels et logiques. De la sorte l'intelligence acquiert des qualités de sérieux, de réflexion et de méthode. L'habitude de rechercher les rapports accidentels fait au contraire les esprits superficiels (120, B).

Conclusion : c'est donc une erreur de vouloir rendre compte de l'esprit tout entier par l'association, d'autant plus que l'association elle-même ne se comprend que par l'activité synthétique de l'esprit. La tendance suggestive des idées leur vient de la synthèse qu'en a faite l'intelligence : c'est là une loi primitive de la pensée, fondement de l'association elle-même.

CHAPITRE III

L'IMAGINATION

On comprend sous ce nom des fonctions très diverses : de là vient la difficulté de définir la nature et le domaine de l'imagination. On distingue communément deux sortes d'imagination :

I. — **Passive, reproductrice, représentative**, qui est une fonction de conservation : c'est une forme de la mémoire ; elle nous est commune avec les animaux.

II. — **Active, combinatrice, constructive, créatrice**, qui est une fonction de combinaison ; dans la mesure où elle ne se ramène pas à l'imagination reproductrice, c'est une forme de la raison. Elle est propre à l'homme (1).

123. § I. — IMAGINATION REPRODUCTRICE

I. — **Définition :** pouvoir de se représenter en leur absence les objets sensibles antérieurement perçus, en reproduisant leurs images.

Toute sensation s'affaiblit par sa propre persistance ou par la concurrence d'autres sensations ; mais elle laisse un résidu qu'on appelle *image*. L'image est une sensation renouvelée et affaiblie.

II. — **Objet :** le domaine de l'imagination passive s'étend à toutes les sensations, mais ne va pas au delà. Reid se trompait en limitant l'imagination aux sensations de la vue, aux formes et aux couleurs. Sans doute, c'est la vue qui fournit les matériaux

(1) MALEBRANCHE, *De la recherche de la vérité*, troisième partie. — E. Rabier, *Psychologie*, ch. XVII-XX. — H. Joly, *L'imagination*.